

Le document de collecte

Sa forme

C'est un document imprimé
Il est constitué d'un empilement de copiés-collés
Il contient le titre : « document de collecte » + sujet
Les extraits sont référencés
Sa longueur maximale : une page

Son statut

C'est un document de travail
Il est forcément incomplet
C'est la trace d'une navigation

Les variables pédagogiques

Le choix du sujet
Le fait de proposer ou non une sélection de sites
Le fait de faire travailler les élèves en groupe ou individuellement

Son rôle

Il permet une première approche du sujet
Il permet de revenir sur la navigation
Il permet de critiquer l'opération de sélection (manques éventuels, hors-sujets)
Il est la trace d'une appropriation / compréhension du sujet par son auteur
Il est un appui à l'organisation de l'information
Il permet de dépasser le simple copié-collé

On en fait quoi ?

1. On le retravaille au crayon et au surlieur
2. On organise les informations sous forme de carte mentale ou de plan
3. On note les informations à compléter
4. On retourne en recherche sur internet

Proposition de progression

6^{ème} : On donne à toute la classe, sur un même sujet, des documents de collecte à réaliser. On utilise les informations trouvées pour les organiser collectivement. Les élèves sont amenés à critiquer leur document en fonction de la quantité d'informations qu'il contient (évaluation des manques). On refait l'exercice plusieurs fois dans l'année (ex : analyse d'œuvre d'Art) et évaluer si les documents de collecte s'améliorent sur un plan informatif.

5^{ème}-4^{ème} : on varie les sujets mais on reste sur des sujets « simples » : biographies, études d'œuvres d'Art. Les élèves doivent être à l'aise et être familiers de la méthode. En fin de 4^{ème}, tous les élèves doivent pouvoir établir en une heure un document de collecte intéressant sur un sujet simple. Tous les documents de collecte doivent être précisément référencés et les paragraphes issus de sites différents bien séparés.

3^{ème} : face à un sujet complexe, difficile à appréhender, le document de collecte permet une délimitation et une compréhension du sujet. La pensée se précise au fur et à mesure de son avancée. Il est référencé. L'élève est capable de le relire et de le critiquer, notamment en le comparant avec ceux de ses camarades. Il est capable de définir un manque informationnel à combler lors d'une nouvelle recherche.